

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

Xme ANNEE

1894



1er FEVRIER

No. 2



**Revue du Tiers-Ordre**  
ET DE LA  
**Terre - Sainte**

Présentation de Jésus au Temple

Le quarantième jour étant arrivé, selon qu'il était marqué dans la loi, Marie prit l'Enfant Jésus et s'en alla avec Joseph de Bethléem à Jérusalem, qui en est à cinq ou six milles, afin de paraître devant le Seigneur et de se conformer aux prescriptions de loi. Lorsqu'ils furent entrés dans le Temple, ils achetèrent, afin de les offrir en sacrifice à sa place, deux tourterelles, ou deux petits de colombes, ainsi que le pratiquaient les pauvres. L'Évangile ne parle point de l'agneau, parce que c'était l'offrande des riches.

Lorsqu'ils furent arrivés à l'autel, la Mère de Jésus se mit à genoux avec respect, et offrit son fils bien-aimé à Dieu, son père, en disant : "Recevez, ô Père très bon, votre fils unique, que  
" je vous offre selon le commandement de votre loi, parce qu'il

“ est le premier-né de sa Mère. Mais je vous prie, ô Père excellent, de vouloir bien me le rendre.” Et se levant, elle le déposa sur l'autel.

O Dieu ! quelle offrande est celle-ci ! Il n'y en a pas eu de semblable depuis le commencement des siècles ; et il n'y en aura jamais. L'Enfant Jésus demeure couché sur l'autel comme un enfant ordinaire ; il jette un regard tranquille sur sa Mère et les autres, et attend avec humilité et patience ce qui doit avoir lieu : Le prêtre s'approche, et le Seigneur de toutes choses est racheté comme un esclave, au prix de cinq sicles, qui était le prix commun. Joseph les ayant payés au Grand-Prêtre, la Mère reprit avec joie son Fils. Elle reçut aussi des mains de Joseph, les deux colombes, afin de les offrir au Seigneur ; alors, se mettant à genoux et les tenant dans sa main, les yeux élevés vers le Ciel, elle dit : “ Recevez, ô Père très clément, ce faible présent, ce “ premier don que votre petit Enfant vous offre aujourd'hui de “ sa pauvreté.” L'Enfant Jésus, étendant ses mains vers les oiseaux, levait aussi les yeux vers le Ciel, et, bien qu'il ne parlât pas encore, il les offrait avec sa Mère par ses mouvements ; et ensuite on les déposa sur l'autel.

Un tel sacrifice, le sacrifice de pauvres, en apparence si humble, si chétif, mais venant de cœurs si dévoués à la gloire de Dieu, et offert par des mains si pures, a-t-il pu être repoussé ? Non sans doute ; mais il fut porté par la main des Anges dans la Cour céleste et accepté avec amour, et toute l'assemblée bienheureuse en tressaillit de joie.

Tirons de l'exemple de Jésus et de Marie, se soumettant à une loi qui ne les astreignait pas, une grande leçon d'humilité, et sachons nous reconnaître au moins ce que nous sommes, c'est-à-dire, pécheurs, et, par cela même, dignes de toute humiliation et de tout abaissement. Ne cherchons pas à paraître ; l'éclat expose trop et souvent disparaît vite : “ Tout ce qui brille n'est pas or,” dit un vieux proverbe. Restons à la place où la divine Providence nous a placés. Marie, se trouvant pauvre par la volonté de Dieu, ne rougit pas de paraître pauvre, elle présente l'offrande des pauvres et se garde bien d'ambitionner un éclat qui n'eût eu d'autre effet que de lui attirer les regards curieux des hommes. La vertu a plus d'avantage à rester petite, inconnue, quelque fois même méconnue.

“ Chacun, dit S François de Sales, veut avoir des vertus

éclatantes et de montre, attachées au haut de la croix, afin qu'on les voie de loin et qu'on les admire ; très-peu se pressent à cueillir celles, qui, comme le serpolet et le thym, croissent au pied de cet arbre de vie. Cependant ce sont les plus odoriférantes et les plus arrosées du sang du Sauveur, qui a donné pour première leçon aux chrétiens : “ Apprenez de moi qui je suis doux et humble de cœur.”



“ Les abeilles, dit encore le même Saint, picotent dans les lys, les flambes et les roses ; mais elles ne font pas moins de butin sur les menues petites fleurs du romarin et du thym ; ainsi elles y cueillent non-seulement plus de miel, mais encore de meilleur miel, parce que dedans ces petits vases, le miel se trouvant plus serré, s’y conserve bien mieux. Certes es bas menus exercices de

dévotion, la charité se pratique non-seulement plus fréquemment, mais aussi pour l'ordinaire plus humblement, et, par conséquent plus utilement et saintement."

RÉSOLUTION. — Ne laissons pas un jour s'écouler sans pratiquer quelque acte d'humilité.

ORAISON JACULATOIRE. — Vierge Marie, donnez-moi part à votre humilité. — Accordez-moi, Seigneur Jésus, de vous servir toute ma vie avec une scrupuleuse fidélité à vos lois et à celles de l'Eglise. Ainsi soit-il.



## SAINT FRANÇOIS D'ASSISE.

XXXVII

L'INDULGENCE DE LA PORTIONCULE.



**M** GARÉ par quelques auteurs, qui placent la concession de l'Indulgence de la Portioncule à une époque reculée de la vie du Séraphique Père, nous avons tardé jusqu'ici d'en parler. Cependant, au témoignage du B. François de Fabriano, contemporain du Fr. Léon, rapporté par le P. Léopold de Chérancé, et que nous n'avons pas connu assez tôt, il faut placer la concession de cette célèbre Indulgence dans l'été de 1216. Nous nous hâtons donc de raconter ce fait merveilleux en traduisant le récit qu'en a composé le Fr. François Bartholi d'Assise, entré dans l'Ordre en 1307. Voici ses paroles :

“Après que le B. François, plein de dévotion pour la Reine des Anges, eut réparé l'église de Ste Marie des Anges, il demeura près d'elle avec une grande dévotion et une continuelle oraison. Or, une nuit qu'il priaît avec une grande ferveur, il lui fut révélé que Notre-Seigneur Jésus-Christ et sa Mère étaient dans la dite église, avec une multitude d'Anges. Aussitôt, comme élevé au-dessus de lui-même, et rempli d'une joie spirituelle, il se leva et entra très respectueusement dans l'église. Et, voyant le Seigneur Jésus, entouré de la foule des Anges, il se prosterna jusqu'à terre devant lui et la glorieuse Vierge. Alors le Seigneur dit au Bienheureux :

“ François, demande ce que tu voudras pour la salut du genre humain, à l'honneur et à la gloire de Dieu, car tu as été donné pour éclairer les peuples et pour réparer l'Eglise de la terre.” Ravi, François était toujours prosterné. Enfin, revenant à lui-même, il répondit : “ Notre Père très saint, moi, misérable pécheur, je vous prie de daigner accorder au genre humain la grâce suivante : concéd-z à tous et à chacun de ceux qui entreront dans cette église, le pardon et l'indulgence de tous les péchés en général et en particulier, qu'ils ont commis, mais qu'ils auront confessés au prêtre et dont il auront été absous. Et je supplie votre bienheureuse Mère, l'Avocate du genre humain, de daigner appuyer ma demande, en intercédant auprès de votre très charitable et très clémente Majesté.”

“ Alors, condescendant à l'humble prière de François, la Reine du ciel, elle-même, se mit aussitôt à supplier son Fils en ces termes : “ Dieu Très-Haut et Tout-Puissant, je supplie votre divinité et j'y intercède humblement, pour que votre Majesté daigne s'incliner aux prières de votre Serviteur, le Fr. François.

“ La divine Majesté répondit aussitôt : “ Ce que tu as demandé, Fr. François, est assez considérable ; mais tu es digne de plus grandes faveurs et tu les auras. Et Moi j'admets ta prière et ta demande. Toi, cependant, tu devras aller trouver le Souverain Pontife, Honorius III, qui est à Pérouse et lui demander de ma part la dite Indulgence.”

“ Le lendemain matin, le B. François appela le Fr. Massé de Marignan et alla avec lui se présenter devant le Pape. “ Saint Père, lui dit-il, à l'honneur de la Vierge Mère du Christ, je vous ai réparé une église. Je supplie Votre Sainteté de fixer là une Indulgence, sans offrande, à l'anniversaire de la consécration de l'église.” Le Pape répondit que cela ne pouvait être accordé convenablement, car celui qui désire une Indulgence doit la mériter en rendant quelque service (manum ponendo adjutricem) (1). Mais, dit-~~es~~-moi, pour combien d'années voulez-vous

---

(1) En réalité, la condition invoquée par Honorius était posée, puisque S. François avait réparé l'église, et surtout puisqu'il faisait pénitence, par lui-même et par ses frères, pour les pécheurs. C'est ce à quoi le Pape, tout d'abord, ne faisait pas attention. Cependant, la pensée dut lui en venir, puisqu'il n'insista pas et qu'il demanda, sur le champ, au Saint pour combien d'années il voulait cette faveur.

que j'attaché une Indulgence à ce lieu ? Pour un an ? . . . la voulez-vous pour trois ans ? ” Et S. François dit : “ Qu'est-ce que cela ? ” Et le Seigneur Pape reprit : “ La voulez-vous pour six ans ? ” Et le Saint : “ O Seigneur, qu'est-ce que cela ! ” Et ils en vinrent jusqu'à sept ans. Mais S. François n'était pas content. Et, de nouveau, le Pape dit : “ Que voulez-vous que je fasse pour vous ? ” Le Bienheureux répondit : “ Saint Père, qu'il plaise à Votre Sainteté de me donner non des années, mais des âmes. ” Et le Pape : “ Comment voulez-vous des âmes ? ” Je veux, reprit François, s'il plaît à Votre Sainteté, que, à cause des bienfaits accordés par le Seigneur en ce lieu, quiconque viendra en cette église, confessé et contrit, même absous, comme il convient, par un prêtre, soit délivré, au ciel et sur la terre, de la peine et des fautes qu'il a commises depuis le jour de son baptême jusqu'au jour et jusqu'à l'heure de son entrée dans la susdite église et qu'il n'en soit plus inquiété désormais. ”

“ Le Seigneur Pape reprit : “ Vous demandez beaucoup, François, la Cour Romaine n'a pas l'habitude de montrer une telle indulgence. ” Le B. François répartit : “ Seigneur, ce que je demande; je ne le demande pas de ma part, mais de la part de celui qui m'a envoyé, Notre-Seigneur Jésus-Christ. ” Et le Pape répondit : “ Et moi, je concède qu'il en soit ainsi. Il me plaît que vous l'ayez ; il me plaît que vous l'ayez ; il me plaît que vous l'ayez ! Qu'il en soit ainsi au nom du Seigneur ! ”

“ Les Cardinaux présents, ayant eu connaissance de ceci, demandèrent au Pape de révoquer cette Indulgence qui porterait préjudice à la Terre Sainte. Honorius répondit : “ Je ne la révoquerai nullement après l'avoir promise. ” Ils reprirent : “ Voyez, Seigneur, si vous accordez une telle Indulgence à cet homme, vous détruisez celle d'outre-mer ; et celle des bienheureux Pierre et Paul sera réduite à rien, car on ne l'estimera plus. ” Le Seigneur Pape répondit : “ Nous la lui avons donnée et concédée, nous ne pouvons, il ne convient pas de détruire ce qui a été fait. ” Les Cardinaux : “ Restreignez-là autant que vous pouvez. ” Le Pape répondit : “ Qu'elle soit modifiée de telle sorte qu'elle ne s'étende qu'à un jour naturel. ”

“ Alors Honorius appela (1) S. François et lui dit : “ Désormais voici que nous concédons à quiconque, bien confessé et

---

(1) Cette discussion n'eût donc pas lieu en présence du Saint.

contrit, viendra et entrera dans cette église, d'être absous de la peine et de la coulpe (ou faute). Et nous voulons que cela soit valable chaque année à perpétuité, mais seulement pour un jour naturel, dès les premières Vêpres, la nuit incluse jusqu'aux Vêpres du jour suivant (1)." Le B. François, ayant alors incliné la tête, sortait du palais. Le voyant partir, le Seigneur Pape l'appela et lui dit : "O homme simple, où allez-vous ? qu'emportez-vous de cette Indulgence ?" Et le B. François répondit : "Votre parole me suffit. C'est à Dieu, si c'est son œuvre, de la manifester. Je ne veux, moi, de ceci, d'autre témoignage. Seulement, que la Bse Vierge Marie soit le papier, que le Christ soit le notaire, et les Anges les témoins."

Le Bienheureux, après la concession de l'Indulgence, quitta donc le Souverain Pontife, partit de Pérouse et s'achemina vers Assise. A moitié chemin, au lieu nommé Collé, où se trouvait une léproserie, il s'arrêta quelque peu, avec son compagnon, pour y dormir. Il fut réveillé par une voix lui disant : "Sache, François, que comme cette Indulgence t'a été donnée sur la terre, elle est confirmée dans le ciel." Le Bienheureux, après ces paroles, appela son compagnon et lui dit : "Fr. Massé, je te dis de la part de Dieu, que l'Indulgence concédée par le Souverain Pontife est confirmée dans le ciel."

De retour à Assise, S. François dit au Fr. Léon ce qui s'était passé, ajoutant : "Gardez-en le secret jusque vers ma mort ; ce n'est pas encore le moment d'en parler ; cette Indulgence sera cachée pendant quelque temps, mais le Seigneur la tirera du secret et la manifesterà."

Pendant le jour où se gagnerait l'Indulgence de la Portioncule n'était pas encore fixé. Voici comment il le fut quelques mois plus tard, le 2 Janvier 1217, au témoignage de Conrad, écrivant en 1310.

"S. François, au milieu d'une nuit d'hiver, vaquait à l'oraison, dans sa cellule, qui était dans le jardin, derrière l'église de Ste Marie, lorsque Satan survint et lui dit : "François pourquoi veux-tu mourir avant le temps ? Ignorés-tu que le sommeil

---

(1) Il semble, d'après ces paroles, que les Vêpres, à cette époque, commençaient encore, non pas, comme maintenant, à 2 heures, mais au soir. Les Vêpres étaient, en effet, originairement, les prières du *soir*, comme le mot l'indique.

est le principal aliment du corps ? Pourquoi veilles-tu de la sorte ? Ne t'ai je pas déjà dit, dans l'église nommée des "Quatre Chapelles," au comté de Tudertino, que tu es encore jeune et que tu as encore le temps de faire pénitence pour tes péchés ? Pourquoi donc te faire périr à force de veiller et de prier ?

"A ces mots, le Bienheureux enlève sa tunique, sort de sa cellule et entre dans le bois, clos par une haie épaisse et traîne son corps dans les ronces et les épines. "Mieux vaut pour moi, dit-il, connaître la Passion du Seigneur qu'écouter les flatteries de l'ennemi !"

"Mais voilà qu'une lumière éblouissante environne sa chair toute ensanglantée, et que des roses rouges et blanches, au parfum suave et d'un merveilleux aspect, apparaissent en grand nombre autour de lui. Bien plus, une multitude d'Ange se montrent, avec la lumière, dans l'église et près d'elle. Et les Anges disent au Saint : "François, va vite trouver le Sauveur et sa Mère, dans l'église."

"Aussitôt, le Bienheureux se lève et se voit revêtu d'un vêtement d'une blancheur éclatante. Il prend douze roses blanches et douze rouges et se dirige vers l'église, par un chemin qui lui semblait couvert de tapis et de vêtements de soie. Il entre dans l'église avec respect, dépose ses fleurs sur l'autel et voit Notre-Seigneur Jésus-Christ, sa Mère et la troupe angélique.

"Notre-Seigneur, prenant la parole, lui dit : "François, pourquoi ne donnes-tu pas à ma Mère la dot que tu dois lui donner ?" Et le Saint, comprenant qu'il s'agissait des âmes à délivrer par l'Indulgence de la dite église, répondit : "Notre Père très saint, ordonnateur du ciel et de la terre, daignez, dans votre miséricorde, et par l'intercession de la Bse Vierge votre Mère, l'Avocate du genre humain, ordonner le jour dans lequel je pourrai la lui donner."

"Alors la divine Majesté statua que quiconque viendrait à partir des Vêpres du premier jour d'Août jusqu'aux Vêpres du jour suivant, repentant et confessé des péchés dont il se souviendrait, serait absous de toutes ses fautes qu'il aurait commises depuis le jour de son baptême jusqu'au jour et l'heure de son entrée dans l'église susdite.

"Prenant la parole, le B. François dit : "Notre Père très saint, par quel moyen le genre humain aura-t-il connaissance de

cette faveur et y ajoutera-t-il foi ?” Le Seigneur répondit : “ François, cela se fera par ma grâce. Pour toi, tu iras à Rome trouver mon Vicaire afin que lui-même la publie selon qu’il le jugera bon.” “ Et, dit le Bienheureux, comment votre Vicaire me croira-t-il ? Peut-être ne me croira-t-il pas, moi pécheur.” Le Seigneur Tout-Puissant reprit : “ Tu conduiras avec toi, comme témoins, quelques-uns de tes compagnons qui ont entendu ces choses ; tu prendras aussi de ces roses rouges et blanches que tu as cueillies en Janvier dans le bois lorsque tu affligeais et disciplinais ton corps. Tu en porteras le nombre que tu voudras.”

“ Or, tout ceci avait été entendu par les frères Pierre de Catane, Rufin Sciphi, Bernard de Quintavalle, Massé de Marignan et leurs compagnons qui demeuraient dans leurs cellules situées hors l’église, dans le jardin, là où se trouve la cellule du B. François, au-dessus de laquelle on a bâti la chapelle consacrée à son nom (1).

“ Le B. François prit donc des roses qu’il avait apportées du bois, trois rouges et trois blanches, en l’honneur de la Très Ste Trinité et à la louange de Dieu et de la Bse Vierge Marie. Il le fit en présence de la divine Majesté et de sa Mère. Enfin, un majestueux chant s’éleva de la troupe angélique, qui entonna le *Te Deum*.

“ Le lendemain matin, le B. François reprit sa tunique et, abordant ses trois compagnons, il leur dit : “ Préparez-vous pour m’accompagner à Rome.” Il leur imposa aussi de garder le silence sur ce qu’ils avaient entendu. Et ces trois étaient Fr. Pierre de Catane, Fr. Bernard de Quintavalle et Fr. Ange de Rieti. Ils partirent donc pour Rome, laissant les autres frères à la Portioncule.

“ Arrivés à Rome ils dirigèrent leurs pas vers S. Jean de Latran où ils trouvèrent le Pape Honorius, successeur d’Innocent III, auquel S. François s’était attaché avec ses premiers compagnons. Le Bienheureux manifesta au Vicaire de Jésus-Christ tout ce que nous avons raconté. Et les trois susdits frères en donnèrent leur témoignage, ainsi que les six roses mentionnées plus haut, savoir : trois rouges et trois blanches.

---

(1) En 1882 nous avons eu le bonheur de célébrer la Ste Messe dans cette petite chapelle que fit construire S. Bonaventure.

“ Voilà qui est bien admirable, dit le Pape, et plutôt de Dieu que de l'homme. Nous savons que votre témoignage est vrai. Cependant nous parlerons de cette affaire à nos frères les Cardinaux ; nous entendrons, en conseil, leurs sentiments secrets et nous délibérerons sur ce qu'il y a à faire sur ce sujet.”

“ Il ordonna ensuite à ses familiers de recevoir le Saint avec ses frères, de les loger convenablement et de leur fournir ce qu'ils demanderaient ; il manda enfin au B. François de se présenter devant lui le lendemain de bon matin.”

(*A suivre.*)

FR. JEAN-BAPTISTE, *M. Obs.*



## CONNAITRE + DIEU + ET + JÉSUS - CHRIST



### VOILA LA VIE ETERNELLE



**M**ON enfant, nous aurons désormais à causer d'une manière toute particulière de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Nous avons l'intention de démontrer qu'il est Dieu, et, dans notre précédent entretien, en nous appuyant sur ce fait que tous les hommes éclairés et droits l'ont toujours cru Dieu, nous avons conclu qu'il l'est réellement. Cette preuve de la divinité de Jésus-Christ n'est pas la seule ; toutefois pour le moment, elle nous suffit, nous aurons l'occasion d'en signaler d'autres excellentes. En attendant, et même avant d'aborder l'étude de la vie de Notre-Seigneur, il me semble utile de revenir un peu en arrière, pour nous remettre d'un seul coup, sous les yeux, le chemin que nous avons parcouru dans nos conversations.

— Si vous le voulez, mon Père, j'essayerai de résumer ce que vous m'avez enseigné.

— Je ne demande pas mieux, je te cède la parole.

— Nous voulions montrer que Jésus-Christ est Dieu, et vous avez d'abord donné une preuve de l'existence de Dieu. C'était nécessaire : s'il n'y a pas de Dieu, Jésus ne peut être Dieu.

— Evidemment !

— Après avoir constaté l'existence de Dieu, vous avez rappelé que toutes les perfections de cet être infini se résument en trois principales : la toute-puissance, la sagesse sans limite, la bonté sans mesure.

— C'est encore vrai.

— Passant de là à l'intérieur de Dieu, vous avez parlé des trois personnes divines.

— Parfaitement.

— Puis, vous avez dit que la création est la manifestation externe de Dieu, ou comme un discours, une parole qui exprime ce qu'est Dieu. Cette manifestation, tout à fait libre et spontanée du Créateur, pourrait être plus ou moins grande ; mais comme il convient, pour la gloire de Dieu et le bonheur des créatures, qu'elle soit complète, le Seigneur, se laissant aller à sa bonté, a voulu qu'elle fût aussi complète que possible.

— Ensuite ?

— Mais, comme cette manifestation divine ne peut être complète que si la seconde personne de la Sainte Trinité s'unit intimement à la création, Dieu a donc voulu cette union, qui devait être le sommet, le chef-d'œuvre de la création.

— Après ?

— Aussi, dans ce discours de Dieu, le mot principal, qui résume tout le reste, sera ce Verbe divin uni intimement à la créature. Et, comme Dieu ne peut créer que des êtres matériels et des êtres spirituels, ou des composés de ces deux natures ; qu'il ne peut les laisser dans leur état naturel, s'il veut les élever jusqu'à lui, par l'union intime, dont nous parlons, il suit que ce Verbe, ou cette parole abrégée de la création, comprendra, outre la divinité, comprendra, dis-je, la grâce, l'esprit, la matière, et sera dans ce qu'il a de créé, le résumé des perfections angéliques, humaines, animales, etc.

— Très-bien.

— Ensuite, quant au mode de son existence sur la terre, ce Verbe incarné sera glorieux et heureux si les hommes, qui l'ont précédé, ont observé les lois divines ; autrement, il sera humilié et souffrant. Les hommes auront peine à le reconnaître.

— C'est cela.

— Or, le monde est déchu. Donc, son chef viendra dans ce triste état.

— Bien dit.

— Enfin, l'homme, nommé Jésus, venu sur la terre, il y a environ 1900 ans, au sujet duquel le monde est en désaccord, est bien le Verbe incarné de Dieu, comme lui-même l'a affirmé, et comme il l'a prouvé, au jugement de tout esprit droit, éclairé, sincère.

— Mon enfant, je vois que tu m'as écouté avec attention. J'en suis heureux pour toi, pour moi, et pour Dieu. Daigne ce divin Maître bénir ta bonne volonté à le connaître ! Si tu le veux, je vais résumer tout cela encore plus brièvement pour que tu le saisisses et le retiennes encore mieux.

— Je vous écoute volontiers.

— Dieu existe, un en nature et trine en personnes. Il a voulu se manifester, le mieux possible, par la création élevée jusqu'à lui et unie étroitement à la divinité, dans la personne de son Fils. Par la faute de l'homme, cette incarnation, qui aurait pu être glorieuse, sera, au contraire, un abaissement du Verbe éternel. — D'autre part, en fait, cet homme, qu'on appelle Jésus, affirme être le Fils incarné de Dieu et il le prouve par ses œuvres. Et quiconque examine, avec science et loyauté, les preuves que Jésus donne de sa divinité, est obligé de reconnaître qu'elles sont excellentes ; il conclut que Jésus-Christ n'est pas seulement un homme, mais encore le Fils de Dieu, qu'il est Homme-Dieu, le chef voulu par Dieu de la création.

— Merci, mon Père, je m'efforcerai de graver dans ma mémoire ce court résumé ; il me sera utile, je l'espère. Dès maintenant, n'est-ce-pas, vous allez me parler de la vie de notre divin Maître ?

— Cela ne tardera pas. Auparavant il convient de te montrer un peu comment il a été prophétisé par les créatures qui l'ont précédé. N'oublie pas que toute la création est pour Jésus et prépare sa venue sur la terre. Elle est donc, je le répète, une prophétie continuelle de l'Homme-Dieu.

— Avec plaisir j'écouterai vos enseignements, ce sera du nouveau pour moi, encore si jeune !

— Pour en venir tout de suite au fait, posons en principe que Dieu, être très simple et nullement porté au changement, garde, dans ses œuvres la manière d'agir qu'il a une fois adoptée, à moins que des raisons sérieuses n'exigent un changement dans sa conduite. Par exemple : tant qu'un homme fait le bien, Dieu l'aime et le bénit. Que cet homme quitte le sentier de la vertu,

pour entrer dans une voie perverse, Dieu, par charité, et pour le ramener à son devoir, se comporte vis-à-vis de lui d'une manière différente : il emploiera la verge.

— Cela se comprend ; n'en faisons-nous pas autant ?

— Pas toujours. L'homme est souvent capricieux, inconstant ; il commence et n'achève pas. Ou bien prenant mal ses mesures, il ne réussit pas, il est obligé de recommencer son œuvre. Ou, enfin, il l'abandonne parce qu'il se sent incapable de vaincre les difficultés qui surgissent devant lui. En Dieu, rien de capricieux, nulle inconstance, nulle maladresse ou imprudence, en Dieu nulle faiblesse ou impuissance. Ce qu'il veut, il l'exécute avec une douceur, une tranquillité, une force nonpareilles. Les créatures viennent-elles à tomber dans le désordre ? Le Créateur ne s'en émeut pas ; il continue son œuvre en agissant d'une autre manière, voilà tout. Mais il atteindra le but qu'il s'est proposé. N'oublie pas ce que je viens de te dire : c'est la réponse à plus d'une difficulté ; c'est une lumière qui guidera nos pas. Sans ce principe, nous tomberions dans des contradictions, nous rabaisserions le Créateur au niveau des hommes déraisonnables, puisque nous le ferions agir comme eux. Que de fois tu le verras, en lisant des outrages écrits même par des hommes instruits et ayant de bonnes intentions !

— Je vous suis très obligé de m'avoir prévenu, et je veillerai à ne pas tomber moi-même dans ce piège. Ainsi préparé, j'écoute avec grande attention ce que vous allez me dire sur le monde prophète de Jésus.

— Permetts-moi de renvoyer cela à notre prochain entretien.

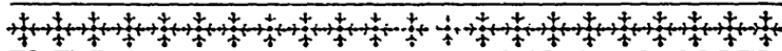
— Soit !

(A suivre.)

FR. JEAN-BAPTISTE, *M. Obs.*



## CORRESPONDANCE DE ROME



Le Saint Viatique à Rome. — Le libéralisme est décidément en baisse en Italie. Le ministère tout entier s'est effondré sous l'épithète de *voleurs*, qui lui a été donnée en pleine chambre,

et les journaux libéraux eux-mêmes sont obligés d'avouer que seul le parti catholique est exempt de semblables accusations.

Un des premiers soins du gouvernement *libérateur*, après l'occupation de Rome, avait été d'interdire les cérémonies du culte sur la voie publique, notamment les processions du Très Saint Sacrement et celles qui se faisaient lorsqu'on portait le Saint Viatique aux mourants. Les Romains n'ont pas voulu abdiquer leur droit de rendre à Notre-Seigneur les hommages qui lui sont dus et ils continuèrent, bien que sans solennité extérieure, à escorter le Dieu de l'Eucharistie. C'est ainsi que dernièrement, écrit la *Vera Roma*, nous avons eu la consolation d'être témoins d'une manifestation religieuse qui, dans sa forme privée, a été cependant une protestation solennelle contre les sacrilèges mesures de l'autorité civile. On devait porter la sainte Communion aux infirmes de la paroisse Saint Sacrement *in Damaso*. Malgré une pluie continue, plusieurs centaines de personnes s'étaient réunies pour accompagner le Très Saint Sacrement. Ce n'étaient pas seulement de vieilles femmes, mais il y avait un grand nombre de jeunes gens appartenant aux diverses sociétés catholiques de la ville. Les témoins de cette manifestation, vivement impressionnés, s'arrêtaient sur le passage du cortège et se découvraient avec respect, admirant ces vaillants chrétiens qui marchaient tête nue, un cierge à la main et priant à haute voix, sans respect humain.

\* \* \*

Le Cardinal Laurenzi. — Le Cardinal Laurenzi est mort le mois dernier après avoir supporté avec la plus édifiante résignation les douleurs d'une longue maladie. Il était le coadjuteur du Cardinal Pecci, à Pérouse, lorsque celui-ci fut élevé sur le trône pontificale. Léon XIII qui connaissait de longue date les mérites de ce prélat, l'appela bientôt à Rome et le nomma assesseur du Saint Office. En 1884, il le créa Cardinal du titre de Sainte Anastasie et lui confia divers emplois dans les Congrégations Romaines. Cinq ou six jours avant sa mort, le Cardinal Laurenzi voulut faire une dernière visite au Souverain Pontife. Arrivé au Vatican, il fut transporté de sa voiture jusqu'au cabinet du Pape, dans la *portantina*. " Cher Laurenzi, lui dit Léon XIII en le voyant entrer, nous voici encore une fois réunis. Vous êtes

plus jeune que moi, mais malade, je suis, grâce à Dieu, bien portant ; mais, j'ai quatre-vingt-quatre ans. Vous avez célébré votre jubilé sacerdotal, et moi mon jubilé sacerdotal et épiscopal. Il ne nous reste plus qu'à nous préparer au grand passage, espérant que le Seigneur qui nous a unis ici-bas, voudra bien nous réunir à jamais dans la céleste patrie." Le vieux Cardinal sanglottait en se séparant du Pape, et celui-ci n'était pas moins ému.

\* \* \*

Le R. P. Guglielmotti. — L'Ordre des Dominicains a fait une grande perte dans la personne du R. P. Albert Guglielmotti, décédé à Rome dans la maison générale de son Ordre, à l'âge de 81 ans. C'était un bon religieux et en même temps un grand savant. Chose remarquable, il s'était appliqué spécialement à l'étude de la marine et il s'était fait une grande réputation en Italie. "Voulez-vous une marine forte et puissante, s'écria un jour en pleine chambre, le député Nino Bixio, apprenez du Père Guglielmotti." Dans les derniers jours de sa vie, il reçut la visite de savants et d'éminents personnages, entr'autres du Ministre de la marine qui avait ce religieux en grande estime. Cet humble moine, comme le Jésuite Lecchi et le Barnabite Denza, tous trois gloire de l'Eglise et de leur Patrie, appartenaient à cette classe d'homme que l'on proscriit partout, comme des êtres inutiles, paresseux et ignorants. Le Père Guglielmotti laisse d'importants ouvrages, entr'autres le *Dictionnaire de la Marine et l'histoire de la Marine pontificale*.

\* \* \*

Une statue de Léon XIII à la Propagande. — Une statue monumentale de Léon XIII a été érigée dans le Collège de la Propagande, le jour de la réouverture des Cours. Le Pape est représenté debout, Tiare en tête, revêtu des habits pontificaux et la main levée pour bénir. Le Cardinal Ledocchovski présidait la cérémonie, à laquelle assistaient divers prélats ainsi que les professeurs et les élèves du Collège de la Propagande. Ces derniers sont très nombreux. Venus à Rome de toutes les parties du monde, ils étudient les sciences sacrées et se forment aux vertus sacerdotales, pour aller ensuite porter l'Évangile par

toute la terre. Quelle belle fraternité que celle de tous ces jeunes gens, appartenant aux divers types de la race humaine et vivant ensemble comme des frères : enfants du noir Congo et de la blonde Albion, du Nouveau Monde et de l'Ancien, ils représentent l'universalité et la charité de l'Eglise de Jésus-Christ.

\* \* \*

**Le Rme Père Général à l'audience du Saint Père.**  
Après son retour d'Assise, le Rme Père Général a été reçu en audience particulière par le Souverain Pontife. Celui-ci s'est montré extrêmement bienveillant pour lui et l'a retenu près de trois quarts d'heures dans son cabinet.

Le Père Général a d'abord offert au Pape divers présents, entr'autres la *Relation sur l'état actuel de la Custodie de Terre Sainte*, la médaille commémorative de sa visite en Palestine, et un magnifique ouvrage contenant les *Encycliques de Léon XIII, traduites en Arabe*. Ce livre qui sort des presses de nos Pères à Jérusalem, est magnifiquement relié en soie et en argent, avec les armes du Pape et de la Terre Sainte, travaillées dans la nacre. C'est un hommage respectueux du Père Custode et de ses Religieux, à l'occasion du jubilé épiscopal du Souverain Pontife.

Après avoir remercié et béni les donateurs, Sa Sainteté a demandé au Père Général s'il avait été content de sa visite de la Sacrée Custodie. Celui-ci fut heureux de pouvoir répondre que dans tous les couvents qu'il avait visités, il avait trouvé des Religieux animés d'un grand esprit de zèle et de sacrifice. Ils sont disposés, ajoutait-il, à donner leur sang pour la conservation et la défense des sanctuaires de notre Rédemption (1), ils travaillent de leur mieux à gagner des âmes à Jésus-Christ, étendent leurs conquêtes hors de la Judée et de la Galilée, jusqu'en Phénicie, en Syrie, en Arménie, dans l'île de Chypre et en Egypte ; et ils s'efforcent de procurer le bonheur de ces peuples par le moyen des œuvres de charité et de bienfaisance. En un mot, ils se montrent dignes de la haute mission qui leur a été confiée par leur Séraphique Père et le Saint Siège et ils sont fermement

---

(1) Les événements viennent de le prouver encore une fois. Le récit du nouvel attentat de Bethléem a été publié dans les journaux et trouvera certainement sa place dans cette *Revue*.

décidés à conserver et développer ce précieux héritage au prix de leurs sueurs et de leur sang, malgré toutes les difficultés qu'ils rencontrent dans l'accomplissement de leur mission.

Le Saint Père a écouté avec un vif intérêt et une grande attention tout ce que lui disait le Rme Père Général, et il l'a fortement encouragé, lui et ses fils, à continuer leur noble mission dans l'Orient, en portant généreusement la croix, parce que, ajouta-t-il, *nous avons tous à souffrir ici-bas*. Puis il a donné la Bénédiction apostolique au Père Général, aux Franciscains de Terre Sainte et à l'Ordre tout entier.

\* \* \*

Les centenaires de Ste Claire et de S. Antoine. — Dans le cours de son audience, le Souverain Pontife a bien voulu approuver le projet de célébrer le centenaire de la naissance de Ste Claire en 1894, et de S. Antoine en 1895. Déjà l'Evêque d'Assise a écrit une lettre pastorale dans son diocèse, pour annoncer les fêtes qui auront lieu à Assise, au mois d'Août prochain, en l'honneur de Ste Claire. L'approbation par le Saint Père du double projet du Père Général, permettra d'obtenir bientôt les Rescrits apostoliques nécessaires pour que l'on puisse, dans le monde entier, célébrer ces des deux anniversaires si chers aux Fils et aux Filles de S. François. Nous reviendrons sur ce sujet dans la prochaine correspondance et nous ferons connaître en temps opportun ce qui se fera dans l'Ordre tout entier pour honorer Ste Claire et S. Antoine en cette circonstance.

FR. BONAVENTURE DE ROUBAIX.

*Min. Obs.*

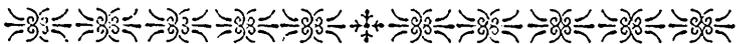




## Etude sur le Tiers-Ordre de S. François.

LE TIERS-ORDRE DE S. FRANÇOIS,

*Extention de la vie religieuse dans le monde.*



LA vie religieuse, avons-nous dit, est un état où l'homme tend à la perfection de l'amour de Dieu par la pratique de la pauvreté, de la chasteté et de l'obéissance. L'amour de Dieu ! quelle parole, quel trésor ! Ce seul mot faisait tressaillir dans tout son être, notre Père saint François, séraphin de la terre. L'amour de Dieu en effet est la fin de la loi, il est la racine indispensable de toute vertu vivante, la source du mérite ; avec lui pénétrant partout, tout est gain pour le ciel, sans lui on n'a rien et on n'est rien. L'amour de Dieu, la grâce sanctifiante, dit saint Bonaventure, nous donne Dieu et nous donne à Dieu, c'est le ciel commencé sur la terre.

La vraie vie est amour, et la vie chrétienne est le grand amour, l'amour de Dieu en Jésus-Christ et par Jésus-Christ, Jésus-Christ... Dieu devenu visible, aimable et imitable, suivant la profonde parole du Séraphique Docteur. Or, la vie religieuse est la perfection de la vie chrétienne, et, nous l'avons dit, la vie religieuse pour les personnes engagées dans les liens du siècle, c'est le Tiers-Ordre.

Avant tout, le Tertiaire doit se dire : " Je veux tendre à la perfection de l'amour de Dieu. C'est pour ce motif que je me suis enrôlé sous l'étendard du Séraphin d'Assise."

Le Tertiaire doit être *pauvre*, pauvre dans ses affections, pauvre par le détachement, pauvre dans l'acceptation amoureuse et généreuse de la pauvreté, de la gêne ou d'un état qui en approche. S'il lui manque quelque chose, il doit mettre Dieu à sa place, suivant la touchante pensée du Docteur Séraphique : Il se suffit à Lui-même, pourquoi ne lui suffirait-il pas ? Le Tertiaire doit être *chaste*, d'une chasteté convenable à son état, car Dieu est l'auteur de toutes les conditions, du mariage comme de la virginité. Or, la chasteté nous élève de terre, elle purifie

hôs affections, elle met une sentinelle vigilante à la porte de l'imagination, de la mémoire, de l'esprit pour n'y rien laisser entrer, séjourner du moins, de ce qui souille et ternit. *L'obéissance* nous dépouille de notre volonté, comme la chasteté nous sépare en quelque sorte de notre corps, comme la pauvreté nous détache de nos biens et de nos désirs. Or, qu'est-ce que tout cela, sinon le *déblayement* de l'âme, le désert créé autour du cœur? Qui bâtira l'édifice maintenant, qui peuplera, qui fera fleurir la solitude? L'amour de Dieu.

L'enfant de l'Ordre de l'amour, le fils de saint François, *plante privilégiée transplantée par la main de Dieu dans le jardin de l'amour*, suivant la parole de Jésus à sainte Maguerite de Cortone, doit faire de ce précepte évangélique la règle de sa vie : “ *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces, et de tout ton esprit* ” Luc. X. 27. Dieu ne demande que l'amour, parce que l'amour est tout et résume tout. “ C'est la marque qu'il est notre Dieu, dit Bossuet, c'est le tribut qu'il demande, c'est la marque aussi de son abondance et de sa grandeur infinie ; car ceux qui n'ont besoin de rien, ne désirent autre chose sinon qu'on les aime. Aussi, quand on ne peut rien donner, on tire de son cœur pour acquitter en aimant.”

*Tu aimeras le Seigneur.* Tu l'aimeras, parce que qu'il te possède comme ton souverain Maître. N'est-ce pas de Lui que tu tires l'être, le mouvement et la vie? N'est-ce pas Lui qui te soutient, à chaque instant de sa main toute-puissante? N'est-ce pas Lui, qui te verse la vie, goutte à goutte, t'empêchant ainsi, à chaque instant, de retomber dans le néant d'où tu es sorti?

Tu l'aimeras, parce qu'il est *Seigneur*, mais tu l'aimeras aussi parce qu'il est *Dieu*, tu l'aimeras pour Lui-même, car il vit de Lui-même et par Lui-même. Il est la souveraine perfection dans l'unité et la simplicité infinies de son essence, tu l'aimeras parce qu'Il est la beauté créée, la bonté par excellence, la source nécessaire de toute joie qui arrose et le ciel et la terre.

*Tu aimeras le Seigneur ton Dieu.* Tu l'aimeras, surtout parce qu'Il est *tien*, parce qu'Il est à toi. Dieu seul peut se donner tout à tous et à chacun, sans partage, sans dissimulation de Lui-même. Le soleil, dans la mesure où il est élevé de terre, donne également à tous et à chacun toute sa lumière et toute sa chaleur ; il éclaire, il réchauffe la cabane du berger, la mansarde du pauvre comme la demeure du riche et le palais des rois ; ni

l'augmentation des hommes n'augmenterait son foyer, ni la diminution ne le diminuerait. Image imparfaite de l'intimité infinie où vit Dieu par rapport à chacune de nos âmes.

Mais si le Seigneur, si Dieu est *tien* dans la création qui t'a donné à toi-même, suivant la parole d'un saint Docteur, que dire de son incarnation par laquelle Il s'est donné Lui-même à toi-même ? Le Fils de Dieu s'est fait homme pour devenir *ton* Dieu par excellence, jusqu'à la mort de la Croix, jusqu'à l'effusion de la dernière goutte de son sang, jusqu'à l'excès de la sainte Eucharistie, du tabernacle, du ciboire où il y a pour toi, chaque jour, une hostie qui est tout Lui-même et qui le fait passer jusqu'aux profondeurs de tout ton être pour devenir la vie de ta vie, l'amour de ton amour. Ah ! oui, vraiment, "*tu aimeras le Seigneur ton Dieu.*"

*De tout ton cœur.* Par le cœur, saint Augustin, saint Bonaventure et les Pères entendent ici la foi, la foi, cœur de la religion, racine de notre justification. La foi nous fait immoler notre esprit, "elle incline, dit saint Bernardin, la tête de l'esprit humain qui est l'intelligence, pour lui faire adorer et vénérer le Dieu de toute majesté. Et de même que l'intelligence est, dans l'esprit humain, la première de ses puissances, de même son opération, qui est la foi, son culte, sa religion, doit être la première parmi les vertus. Elle est donc la vertu première et initiale, et comme l'honneur capital rendu au Dieu très haut." Que l'amour nous fasse donner à Dieu toute la foi dont nous sommes capables avec sa grâce, que l'amour anime notre foi. Il la changera un jour, dans l'évidence de la vision de Dieu contemplé dans un éternel face à face.

*De toute ton âme, de toutes tes forces.* Point de partage, point de diminution. Nous ne devons rien retenir de nous en nous-mêmes, dit le Séraphique Père, afin que Celui qui s'est donné tout entier à nous, nous reçoive aussi tout entiers. Donc, ne donnons pas à Dieu une partie de notre âme, une partie de nos forces seulement, car celle que nous réserverions au monde ne reviendrait pas à Dieu, et celle que nous destinerions à Dieu, Dieu la rejetterait. L'âme, les forces de l'âme désignent la volonté et son énergie. Notre amour pour Dieu ne doit pas être une sentimentalité vague, une rêverie poétique, il doit se traduire par des faits, s'incarner dans des actes persévérants comme la grâce qui les prévient. Nous devons aimer Dieu, à la sueur de nos

fronts et à la force de nos bras, suivant le beau mot de saint Vincent de Paul.

*De tout ton esprit, de toute ta mémoire.* Nous devons nous souvenir des bienfaits de Dieu qui forment la trame de notre existence, bienfaits généraux, bienfaits particuliers, dons temporels, grâces spirituelles, secours du ciel adaptés à nos sensations, à nos situations diverses, à toutes les époques de notre vie. La mémoire du cœur est la première des reconnaissances.

Nous devons, à l'exemple de François d'Assise, voir Dieu partout. Saint Bonaventure a écrit de lui : " Il voyait dans ce qui " est beau la suprême beauté, et dans les traits imprimés sur les " créatures, il poursuivait partout son bien-aimé, se faisant de " tout comme une échelle pour atteindre Celui qui est l'objet " adéquat, seul digne de tous nos désirs. Cette source de toute " bonté, répandue comme un ruisseau dans chaque créature, il " la goûtait avec un sentiment de dévotion extraordinaire, et " comme s'il se fût trouvé au milieu d'un concert céleste dans " l'accord des qualités et des fonctions qui leur sont distribuées " par la Providence, il les exhortait toutes à louer le Seigneur."

Partout aussi, à l'exemple du Séraphique Père, nous devons vivre sous le regard de Dieu, nous dire qu'il est plus en nous que nous ne sommes en nous-mêmes, que nous vivons sous sa main et dans son cœur, et que de même qu'aucun de nos mouvements n'échappe à sa divine science, aucune de nos affections, aucun de nos actes ne doit être soustrait à son amour.

Faisons pénétrer l'amour de Dieu dans toutes les pensées de notre esprit, les souvenirs de notre mémoire, les affections de notre cœur, les résolutions de notre volonté, je dirai même les mouvements de notre corps. De toutes ces parties de notre être animées, coordonnées par un principe simple et unique, l'âme, faisons un concert unique entonné à la gloire de Dieu et qui dise toujours *Amour*, amour, au printemps de la vie comme à son déclin ; amour, dans nos joies comme sur la croix ; amour, dans nos sécheresses comme dans nos allégresses. La règle du Tiers-Ordre doit nous conduire là et par son côté négatif qui est la fuite de ce monde, la mortification de la chair, le détachement de tout, et par son côté positif qui est la pratique de la prière, de la communion, l'accomplissement de toute justice vis-à-vis de Dieu et des hommes.

Mais, ne l'oublions pas ; ce n'est qu'au ciel que nous aurons la

perfection de l'amour. Sur la terre, nous devons tendre à cette perfection, nous rapprocher de cette perfection le plus qu'il est en notre pouvoir ; mais, nous ne devons jamais dire : C'est assez. Qui n'avance pas ici, recule. L'amour de Dieu est une flamme surnaturelle qui tend d'elle-même à consumer tout ce qui est charnel, terrestre, purement humain pour élever sur ces cendres et ces ruines le somptueux édifice de la grâce sanctifiante, dans toute la fidélité aux plans de Dieu sur nous, édifice dont le Paradis peut être seul le couronnement. Donc, en avant toujours ; ne nous opposons jamais aux ravages désirables et toujours plus grands de cette flamme bienheureuse. Oublions ce que nous avons fait, ne songeons qu'à ce qui nous reste à faire, mettons Dieu, mettons l'amour de Dieu dans nos intentions, dans nos actions les plus ordinaires, les plus communes, les plus silencieuses, les plus insignifiantes aux yeux du monde, et, nous rappelant qu' "une once d'amour de Dieu vaut plus qu'un monceau de crimes," efforçons-nous, par la pratique du saint amour, de consoler et de dédommager le Cœur de Jésus, notre Maître adorable, de tant d'outrages et d'amertumes dont il ne cesse d'être abreuvé.

FR. PIERRE-BAPTISTE,  
*Min. Provincial.*



Une profession de vœux perpétuels

CHEZ LES

FRANCISCAINES MISSIONNAIRES DE MARIE



**U**n jour de l'Immaculée Conception avait lieu dans la petite chapelle du couvent des Franciscaines Missionnaires de Marie, située Grande Allée, 180, à Québec, une cérémonie de profession perpétuelle dont nous allons raconter les détails, mais il est bon auparavant, de dire quelques mots de ces religieuses récemment arrivées au Canada.

C'est au mois de Septembre de l'an dernier, que la Supérieure Générale de l'Institut, Madame de Chappotin, en religion la Très Révérende Mère de la Passion, pourvue de l'autorisation du Saint Siège, répondait à la demande de la Sacrée Congrégation de la Propagande, en envoyant la Révérende Mère Marie de Ste Véronique, assistante générale, jeter les bases d'une fondation au Canada. Sa Grandeur, Mgr le Coadjuteur, a bien voulu favoriser leur installation à Québec pour montrer à sa chère Patrie, combien il est désireux de la faire bénéficier sans cesse de nouvelles grâces, car nos Missionnaires apportaient avec elles, la faveur si grande que leur donnent leurs Constitutions approuvées par le Saint Siège ; celle de l'Exposition du Très Saint Sacrement.

Qui dit Franciscaines, dit pauvres ; de plus elles sont Missionnaires ; leurs trésors à elles, ce sont des âmes ; aussi leur dénûment était extrême. Mais la chère cité de Québec, suivant l'impulsion généreuse de son dévoué Pasteur accourut à l'envi les secourir, lorsqu'elles prirent congé des Dames de l'Hôtel-Dieu qui s'étaient montrées pour elles si hospitalières, si fraternellement charitables, que les Franciscaines Missionnaires de Marie leur en garderont une éternelle reconnaissance.

Ce fut une modeste petite maison de la rue Richelieu qui devint le berceau de cette branche de l'Ordre au Canada. Bientôt la joie des religieuses fut à son comble, car elles purent reprendre leur rôle d'adoratrices devant Jésus exposé. C'est sur ce pauvre autel improvisé dans une chambre transformée en chapelle, que Sa Grandeur a bien voulu elle-même offrir le Saint Sacrifice et demander à Notre-Seigneur ses bénédictions pour les nouvelles enfants qu'il lui confiait.

Les âmes qui s'abandonnent entièrement à la divine Providence ne sont jamais délaissées, aussi les bienfaiteurs devinrent plus nombreux, à mesure que les jeunes Canadiennes accouraient augmenter la nouvelle famille, et à la rue Scott comme à la rue Richelieu, le petit essaim de blanches colombes rencontra des cœurs généreux qui aidèrent la Révérende Mère Ste Véronique à élever le couvent actuel de nos Missionnaires. La petite maison de bois qui lui est contiguë avait été leur seul abri pendant l'été, et nul ne doute que la gêne n'y ait été agréablement sentie, par ces amantes de la pauvreté séraphique.

C'est au deuxième étage de la nouvelle construction que leur

chapelle a été transportée et qu'elle se trouve aujourd'hui. Les adorateurs de Jésus-Eucharistie s'y pressent si nombreux, que plus d'un est souvent obligé de se retirer faute de place. Mais nos Missionnaires ne désespèrent de rien, au milieu d'une population qu'elles aiment et qui se montre si sympathique et si libérale ; elles pensent ériger bientôt une chapelle plus vaste, suffisante, dont les fondements s'appuieront sur les cœurs canadiens toujours généreux et prodigues, quand il s'agit du culte de leur Dieu.

D'ailleurs les Franciscaines ne répugnent pas à l'ouvrage et sont heureuses d'accepter les travaux de lingerie, ornements d'églises, etc, qui leur sont confiés ; elles donnent aussi des leçons particulières de langues et de musique ; reçoivent les dames qui veulent se fixer chez elles comme pensionnaires stables ou retraitantes passagères. Ceci a pour but accessoire de fournir quelques ressources à la nouvelles fondation, mais le dessein véritable de ce noviciat, qui compte déjà 18 sujets Canadiens et 10 religieuses Européennes est de former des Missionnaires qui réaliseront dans les missions Canadiennes ou étrangères, ce que font leurs sœurs sur les terres lointaines de la Chine, des Indes, de l'Afrique etc. . . . Là elles sont à la disposition des Vicaires Apostoliques et des prêtres missionnaires, pour les seconder dans toutes les œuvres chères à Notre-Seigneur, et qui tendent toutes à arracher les âmes des pauvres infidèles à la sombre nuit du paganisme et de l'erreur : hôpitaux, dispensaires, crèches, orphelinats, pensionnats, écoles pauvres, préparations au baptême et aux sacrements, tels sont les principaux moyens dont elles se servent pour y parvenir.

Des centaines de jeunes Chinoises, Indiennes, sont arrachées à la mort, régénérées par le baptême et élevées chrétiennement dans leurs maisons jusqu'au moment où les religieuses peuvent les établir dans le monde, en les unissant à un époux chrétien. A Octocamund, dans les Indes, elles ont même une communauté de religieuses Tertiaires Franciscaines indigènes, tout près du pensionnat des jeunes anglaises et des orphelinats.

Leur maison brûlée d'I Chang Fou a été relevée cette année, et ces ardentes missionnaires chassées à coups de pierres et de massues par la persécution Chinoise, ont trouvé dans ce sang répandu pour leur Dieu, une nouvelle force pour revenir auprès des pauvres malheureux orphelins qui mouraient de peine et de misère.

Leur évêque de Madras (Méliapour) possède également à côté des autres œuvres, son Dispensaire où plus de deux mille malades, parmi lesquels ont compte une quarantaine de lépreux, viennent chaque jour recevoir leurs soins dévoués.

A Colombo, elles sont à la disposition de sa gracieuse Majesté, qui leur a confié la direction de son Hôpital militaire.

A Moratuwa comme à Coïmbatour, à Carthage, elles se dévouent aux mêmes œuvres. Des baptêmes et des conversions sans nombre leur procurent de grandes consolations sur ces terres lointaines, pendant que leurs sœurs Européennes leur préparent des auxiliaires et leur créent des ressources par leur travail.

A Québec elles attendent l'heure de Dieu pour se dévouer aux œuvres que Sa Grandeur voudra bien leur confier, et déjà elles sont heureuses de pouvoir se consacrer aux malades qui réclament leurs soins. Du Canada elles espèrent envoyer des sujets directement en Chine lorsque le moment sera venu.

C'est ce petit nid de Missionnaires contenant peut-être à cette heure de futures martyres, qui avait l'honneur de recevoir le huit Décembre, Sa Grandeur Mgr le Coadjuteur pour la présidence d'une cérémonie de vœux perpétuels. Les cœurs débordaient de reconnaissance à la vue de ce Père et Pontife qui ne craignait pas à cette heure matinale et malgré la fatigue des fêtes qu'il devait aussi présider à la Basilique, de se rendre à l'appel de ses filles, pour s'associer à leur bonheur.

Les deux nouvelles professes étaient arrivées de Rome en Décembre dernier avec deux autres compagnes pour se joindre aux cinq premières fondatrices.

L'une d'elle Marie Emilie Astruc, en religion Mère Marie de Gethsémani est Française née à Cahors. Après avoir brillamment terminé ses études à Montpellier, elle abandonna le monde, la famille et les succès qui lui souriaient dans l'avenir pour se réfugier dans la solitude et l'oubli sous l'humble toit des filles de S. François, heureuse de consacrer sa vie au service de Celui qui lui avait fait comprendre le néant de tout ce qui passe, et qui l'appela à porter son nom Divin jusqu'aux rivages les plus lointains, parmi les nations idolâtres qui dorment encore dans les ténèbres de l'erreur.

La Mère Marie de Gethsémani fut envoyée à Rome auprès de la Très Révérende Mère Générale et fut nommée Maîtresse Générale du Probandat que les Franciscaines Missionnaires de

Marie possèdent en cette ville. Elle aimait beaucoup le Canada, et malgré le sacrifice de nouvelles séparations, elle y vint pour servir de secrétaire à la Révérende Mère Supérieure et y aide en ce moment ses sœurs dans leurs leçons de Français et d'Italien.

La plus jeune des deux professes, Marie Agnès Poomer, en religion, Mère Marie Agnès d'Assise, d'origine Irlandaise, a fait son éducation dans le pensionnat dirigé par les Franciscaines Missionnaires de Marie aux Indes où elle était née. La beauté de cette seconde patrie si enchanteresse dans ses paysages, la tendresse d'un mère chérie ne furent pas un lien pour ce jeune cœur qui à seize ans disait adieu à sa courageuse Mère et suivait à Rome la Révérende Mère de Ste Véronique, alors Provinciale aux Indes. Après sa prise d'habit et des séjours successifs au Noviciat de Châtelet et à l'atelier de Paris, où les artistes Missionnaires s'occupent de peinture, imprimerie, photographie, phototypie, etc, pour venir en aide à leurs sœurs des missions, la jeune photographe retournait à Rome jusqu'au jour où elle rejoignait pour la troisième fois la Révérende Mère Marie de Ste Véronique à Québec.

Au mois d'Août dernier la Révérende Mère Assistante Générale était rappelée en Europe avec l'espérance de revenir l'été prochain, accompagner la Très Révérende Mère Générale dans la visite de sa nouvelle communauté Canadienne si désireuse de la connaître.

Mgr le Coadjuteur assisté de M. l'abbé Pelletier chapelain de la communauté et de M. Lortie, ainsi que du Révérend Père André délégué du Révérend Père Gardien des Franciscains de Montréal, a fait son entrée à la chapelle à travers une foule nombreuse.

Après le chant du *Veni Creator* le Révérend Père André vint s'incliner devant Sa Grandeur pour recevoir sa bénédiction. Il commença ensuite un sermon dans lequel il montrait la Missionnaire appartenant suivant la parole de l'Écriture à la lignée de cette femme qui devait porter la haine au démon et à ses adeptes. Ses armes étaient résumées dans ces cinq mots : Franciscaine, Missionnaire, Obéissance, Pauvreté, Chasteté. Après avoir fait un tableau entraînant de la vie missionnaire, de ses périls de tous genres, après avoir parlé de S. François et de son amour pour l'Immaculée, il présenta les trois vœux étincelants de beauté dans le dévouement, le sacrifice, mus par l'amour. Plus

d'une âme a dû être touchée des accents véhéments du vénéré fils du Séraphique François.

Les deux nouvelles professes précédées de la Révérende Mère Supérieure et de la Mère Maîtresse des Novices s'avancèrent au banc de Communion où après avoir demandé la faveur des vœux perpétuels à Sa Grandeur, et promis d'être fidèles à ce qu'elles allaient jurer, elles reçurent de Lui, le nouveau voile blanc, la couronne d'épines qui devait les rendre conformes à leur Divin Epoux et l'anneau nuptial, signe de leur alliance éternelle. La Supérieure leur donna alors le baiser de paix et elles retournèrent à leurs places.

L'assemblée était attendrie, surtout au moment solennel, où devant la Sainte Hostie que leur présentait le célébrant, auprès de Sa Grandeur, elles jurèrent à leur céleste Epoux, obéissance, pauvreté, chasteté pour toute leur vie, se livrant en victimes pour l'Eglise, les âmes, et se consacrant à l'adoration du Très Saint Sacrement.

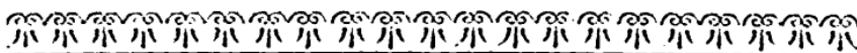
Peu après, le *Te Deum* retentissait dans la chapelle pour exalter le Seigneur et lui témoigner la reconnaissance des cœurs qui s'étaient donnés à Lui sans retour. Et les nouvelles professes traversaient ensuite la chapelle, radieuses sous la blanche livrée de leur Mère Immaculée et la couronne de leur céleste Epoux ; elles allaient recevoir la bénédiction de Sa Grandeur et laissaient la foule sous la douce impression de cette cérémonie touchante qui avait rivé deux cœurs de plus à Celui de Notre-Seigneur.



## MISSIONS FRANCIŒAINES



SITTOUR, OU LA PETITE PAIENNE PRIVILÉGIÉE.



**S**ŒUR Marie Elisabeth donnait ses soins aux malades de l'hôpital de Coïmbatour (Indes Anglaises). Soudain, elle voit entrer une jeune fille de dix-sept ans. Elle appartenait à une des hautes Castes de l'Inde, celle des *Vadonguers*, c'est-à-dire de guerriers.

La Sœur la questionne. — “J’ai perdu mes parents, répondit-elle. Cette femme païenne qui m’accompagne et que vous avez déjà soignée, m’a dit qu’il y avait ici un Couvent de Vierges chrétiennes : moi non plus, je ne veux pas me marier. Cette raison me fait frapper à votre porte et vous demander de me recevoir pour toujours dans votre maison.”

La Sœur Marie Elisabeth reconnut en effet la conductrice de la jeune fille, l’interrogea sur le compte de sa compagne et en reçut l’assurance que la jeune *Vadougathchie* (guerrière) méritait à tous les regards l’intérêt des Religieuses. La Mère Supérieure accepta la nouvelle brebis envoyée par le Bon Pasteur.

La Mère Marie de S. Damien avait très envie de voir l’enfant arrivée. Chargée de distribuer les aliments aux malades, elle eut facilement l’occasion de rencontrer la jeune *Vadougathchie*. Elle la vit venir à elle les mains jointes, à la façon des Indiennes quand elles veulent saluer. Son air était modeste et simple. Arrivant près de la Mère, elle s’inclina avec un joli sourire. Mère S. Damien lui demanda :

— Est-ce toi qui es entrée depuis peu ?

— Oui, *Anmal* (Madame).

— Quel est ton nom ?

— *Sittour*. C’est aussi celui de mon village.

Puis elle ajouta :

— Oh ! *Anmal*, que je suis contente. C’est ici que je veux toujours rester.

Toutes les fois que Mère S. Damien venait à l’hôpital, *Sittour* la saluait de la même manière. Un jour elle l’aborda et la conjura de demander à la *Péria Anmal* (à la grande dame, c’est-à-dire à la Mère Suprême) qu’on lui fit apprendre les prières.

“J’en ai tellement le désir !” ajouta *Sittour*.

Puis fixant les yeux sur Mère S. Damien, avec une expression profonde, elle continua :

“N’est-ce pas, qu’il n’y a que les chrétiens qui vont au ciel ?”

La Mère répondit affirmativement et demanda à la païenne si elle connaissait le *Bon Dieu* et la *Téva Mada* (la divine Mère.)

“Non, répondit la jeune fille, mais j’ai envie de les connaître.”

La Mère Supérieure acquiesça au désir de *Sittour* : on l’admit à l’étude des prières. Mais le deuxième jour, comme on n’avait pas l’habitude de l’y voir, l’Indienne qui était chargée de réunir les étudiantes, oublia d’appeler la nouvelle élève. Dès que Mère

S. Damien parut à l'hôpital, *Sittour* l'aborda avec de grosses larmes dans les yeux en lui disant :

“ *Tayare* (Mère) je n'ai pas été aux prières aujourd'hui et je désire tant les apprendre.”

Mère S. Damien saisit l'occasion de la faire parler. Peu à peu se mettant en train, *Sittour* raconta son histoire avec naïveté et confiance. Telle elle l'a dite, telle nous la répétons :

“ J'étais la fille unique de mes parents. A peine si j'ai connu mon père. Quand il mourut j'étais toute petite et mon souvenir ne m'en peut rien dire ; trop vite j'ai été privée de la protection paternelle, ma mère était remplie d'affection pour moi. Elle était pieuse parmi les païennes, et à sa pagode elle se rendait très souvent. Tant que je n'eus pas ma raison, je l'accompagnai ; mais, dès que mon intelligence se forma et que ma raison s'éclaira, je ne voulus plus jamais y mettre les pieds, car dans mon cœur il n'y avait aucun amour pour les dieux qu'on y adorait. Ma mère se rendait aux fêtes ; je restais seule alors à la maison et je pensais. Il en fut ainsi jusqu'à mes quatorze ans. Lorsque j'eus atteint cet âge, une femme chrétienne, vêtue de blanc, apparut à la porte de la maison. Nous ne la connaissions pas. Elle se tourna vers ma mère et lui dit :

— Conduis ta fille au Couvent.

Je sentis de suite le désir de lui obéir et j'aurais voulu partir pour le lieu que cette femme chrétienne avait nommé. Mais ma mère avait une autre volonté. Elle s'y refusa.

Un mois après, cette dame revint encore à la maison. Elle s'adressa de nouveau à ma mère et lui répéta qu'il fallait me conduire au Couvent. Elle reçut, comme la première fois, une réponse négative. Alors elle se tourna vers moi et me parla doucement, me disant :

— Il faut entrer dans la Religion chrétienne.

De plus, elle fit le signe de la croix en prononçant les paroles et daigna m'enseigner à faire comme elle. Alors elle ajouta :

— Sois en paix : grâce à ce signe, près de toi le diable ne viendra jamais. N'oublie pas non plus, que pour aller au ciel, il faut être chrétienne.

La Mère S. Damien interrompit *Sittour* et lui demanda d'où venait cette femme ?

— Je ne le sais pas, reprit la païenne : je ne sais ni d'où elle est venue, ni où elle est allée. Ma mère ne la connaissait pas. Elle est arrivée à la maison *assoupilé* (subitement).

Mère S. Damien demanda des détails sur la figure de la dame, sur ses vêtements.

— “La dame était belle, habillée d'une grande robe blanche. Sa peau n'était pas noire, ni comme celle d'aucune Indienne, mais blanche.” Puis montrant ses joues, *Sittour* ajouta : “Et ceci était tout rose. Et ses mains, poursuivit l'enfant émue, étaient si blanches, si blanches !!!”

Mère S. Damien n'a point, que nous sachions, de Juge d'instruction dans sa famille, et elle continuait son interrogatoire d'un air innocent, bien qu'elle cherchât à embrouiller et à faire parler *Sittour*, mais celle-ci ne s'en apercevait pas ; son âme était ailleurs, toute à cette dame chrétienne qui lui avait enseigné à faire le signe de la croix.

— “Cette dame a-t-elle des enfants ?” continuait Mère S. Damien.

— “Mère, elle était vierge. En la regardant, moi qui toujours avais désiré de ne point me marier, j'ai senti cette volonté se fortifier et grandir.

— Lui as-tu demandé son nom, petite ?

— *Ama, Tayaré ! CANIASTRI MARIA AMMAL irouccrom endou, sonnargueul.*” (Textuellement : Oui, Mère, LA VIERGE MADAME MARIE, elle a dit. Puis *assoupilé pagtargueul*, (subitement, elle est partie).

— Et où est-elle partie, demanda Mère S. Damien ?

— “Je n'en ai pas la connaissance, reprit *Sittour* avec mélancolie. J'allais partout demandant de ses nouvelles ; mais personne ne la connaissait. Depuis lors, mon cœur est dévoré du désir de la revoir. Elle est si bonne !!! Oh ! Mère, qu'elle est bonne ! Vous ne savez pas quel chagrin c'est pour moi de ne la rencontrer nulle part, de n'avoir point de ses nouvelles. Ma souffrance est grande, je l'aime tant.”

*Sittour* s'arrêta, son cœur gonflé ne trouvant plus de mots pour rendre sa pensée. Elle reprit après une pause :

— “Un peu de temps après, ma mère mourut. Je fus confiée à ma tante et toute ma famille m'entoura de soins et d'affections. On me couvrit de bijoux mais je restai indifférente. Je n'avais aucun attrait pour ces parures, et je les enlevai en me disant : “la femme chrétienne, la Vierge Madame MARIE n'avait pas de bijoux ; elle n'en a même jamais porté, car à ses oreilles et à son visage je n'en ai jamais vu la moindre marque.”

— La Mère S. Damien l'interrompt encore.

— *Sittour*, dis-moi donc comment étaient les cheveux de cette Dame ?

L'Indienne nomma la couleur ; mais voyant que la Mère S. Damien ne comprenait pas sa description, elle ajouta :

“ Un peu de la couleur du cuivre, mais bien plus jolis.” Puis elle reprit son récit.

“ Lorsque j'eus ainsi ôté mes bijoux pour ressembler davantage à la dame chrétienne, ma tante entra contre moi dans une grande colère. Elle me dit que j'étais sa honte et que je ressemblais à une veuve, dont on vient de briser le *tâli* (1). Voyant ma tante si furieuse, je voulus diminuer un peu sa colère et je laissai mettre à mon cou quelques rangées de perles noires. Mais ce fut bien à contre-cœur. La lutte ne finit pas là. Ma famille me parla du mariage. Mais mon âme avait une toute autre volonté. Je résistai donc, et la rage de ma tante n'eut plus de bornes. Avoir dans sa maison, disait-elle, une grande jeune fille non mariée, était pour elle un déshonneur insupportable.

Je devais choisir entre le mariage ou son toit ; partir ou donner mon consentement à l'alliance projetée. Elle fit tant de tapage et de disputes que ma vie devint bien douloureuse. Il y avait tant d'amour pour la paix dans mon cœur ! Cependant je résolus de tout supporter plutôt que de consentir au mariage. Jamais je n'avais regardé un homme, et quand j'en voyais, j'allais d'un autre côté afin de les éviter. Ma tante me voyant inébranlable, se décida ; elle me mit à la porte. Cette bonne voisine qui m'a conduite ici eut pitié de mon malheur. Elle me recueillit et me garda chez elle.”

La Mère S. Damien lui demanda si cette personne était chrétienne.

— “ Non, non, répliqua *Sittour* ; je n'ai jamais vu d'autre chrétienne que la Vierge Madame MARIE qui m'a montré le signe de la croix ; jusqu'à mon arrivée au Couvent, c'est la seule

---

(1) Selon l'usage indien, les femmes étaient brûlées autrefois avec le cadavre de leur mari ; et le premier acte de ce drame lugubre était de briser à la femme, le cordon, enduit de safran, qui attache au cou des Indiennes le bijou qui leur sert d'alliance. Ceci leur indiquait que tout était fini pour elles et qu'elles n'avaient plus qu'à mourir.

A l'heure qu'il est, on ne les brûle plus ; mais on les dépouille encore de leurs bijoux ; et le *tâli* brisé, elles sont vouées à la honte et à une sorte d'esclavage dans leur propre famille.

que j'ai rencontrée." Mais cette païenne était bien bonne pour moi, elle m'aimait vraiment. Un jour, étant malade, elle vint ici se faire soigner : de retour à la maison, elle me dit :

" *Sittour*, je te dirai une nouvelle. Sais-tu qui m'a soignée à Coïmbatour ? Ce sont des vierges du royaume de France. Elles ont un Couvent à Coïmbatour." En l'entendant, je me rappelai l'ordre donné à ma mère par la dame chrétienne, et mon cœur bondit du désir d'aller demander une place dans ce Couvent. Je ne voulais pas du mariage. Rester seule dans le monde, ce n'était pas bien. Et puis, dans la religion chrétienne, la Vierge Madame MARIE ne m'avait-elle pas dit qu'il fallait entrer ! Ma mère adoptive devait retourner à l'hôpital. Je la suppliai de me permettre de l'accompagner. Ici, dès que je fus entrée, j'éprouvai une grande joie en voyant les Mères du Couvent, et je me dis au fond du cœur : " Voilà le lieu où je veux rester toujours."

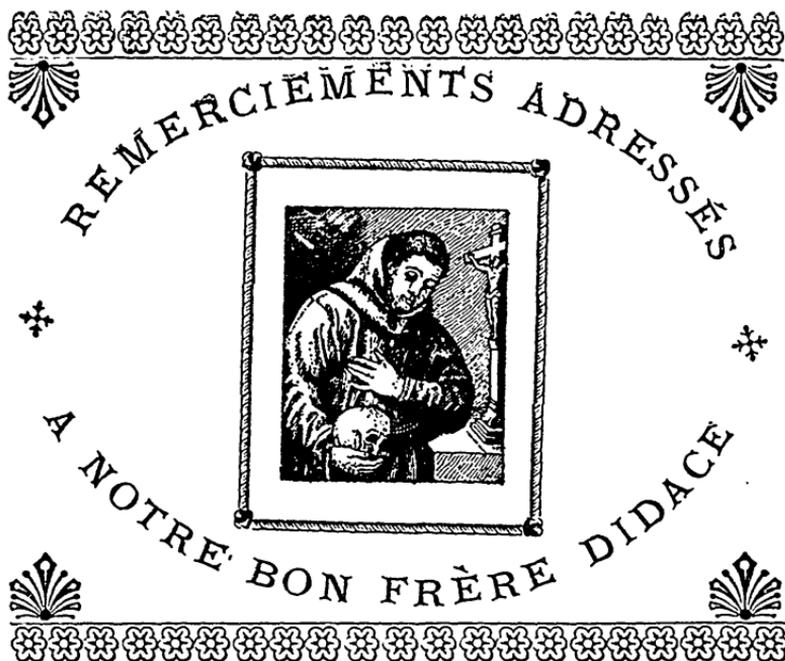
En vérité, ma Mère, si vous me demandez pourquoi j'ai cette volonté, je ne saurais me l'expliquer à moi-même. C'est le Dieu des chrétiens qui l'a déposée dans mon âme sans que je sache comment. Autrefois j'étais malade, maintenant me voilà guérie et c'est la joie intérieure que j'éprouve qui m'a rendu la santé. Pourtant, il faut bien que je vous l'avoue, j'ai un chagrin, une vraie souffrance : c'est de ne plus voir cette chrétienne ! Je l'aime tant, elle est si bonne ! . . . "

Nos Mères ajoutent à ce récit, ce simple jugement :

Cette enfant a l'air d'une âme que le divin Maître a choisie. Si vous voyiez sa bonne figure. Il y a dans cette enfant quelque chose qui frappe tous ceux qui la voient. Nous pensons qu'elle fera plus tard un excellent sujet pour nos Tertiaires agrégées. Quand on lui parle du bon Dieu son visage s'épanouit. Une fois de plus, on pourra dire qu'il y a même parmi les païens des âmes de choix !

Nos Mères Missionnaires de Marie laissent à l'autorité ecclésiastique le soin de se promener sur le récit de la jeune catéchumène. Elles font seulement remarquer qu'une femme blanche, aux cheveux cuivrés (châtains) et aux joues roses, drapée dans des vêtements blancs est un mythe dans ce grand pays des Indes.

La candeur, la naïveté de la jeune *Vadougatchie* ne permettent guère, non plus, de suspecter sa bonne foi. Elle paraît avoir dit son histoire sans arrière-pensée et sans même soupçonner la portée que des gens plus instruits pouvaient donner à ses paroles.



**Declaration.** — Dans la publication des faits attribués par nos Correspondants à l'intercession du Frère Didace, nous déclarons n'avoir jamais prétendu et ne vouloir en aucune façon anticiper sur le jugement de Notre Mère la Sainte Eglise Romaine à laquelle nous en laissons l'appréciation.

**Avis.** — Désirant publier une brochure sur le Frère Didace et surtout préparer les voies à sa glorification ici-bas, nous faisons appel à la reconnaissance de ceux qui le considèrent comme leur bienfaiteur. Prière de nous détailler les faveurs dont on se croit redevable envers lui, avec date, adresse signature ; ajouter autant que possible, la contresignature de Monsieur le Curé et, s'il s'agit d'une guérison, de Monsieur le Docteur. Nous garderons dans la publication, la discrétion qui nous sera imposée. — Toute communication historique sur la personne du Frère Didace sera également reçue avec reconnaissance, 1222 Rue Dorchester, Montréal

Toute communication de faveur obtenue présentant un caractère sérieux, sera insérée dans la *Revue*, dans l'ordre exigé par sa date d'expédition. Prière à nos chers correspondants de ne s'en prendre qu'au nombre de leurs devanciers s'ils sont obligés d'attendre parfois la publication des faveurs par eux communiqués.

---

S. Vincent de Paul, Co Laval. — Remerciements au bon Frère Didace pour faveur obtenue.

Montréal. — Guéri d'un rhumatisme inflammatoire après avoir invoqué le bon Frère Didace, M. Ernest Sylvain, Rue Mignonne, 878, livre cette faveur obtenue à la connaissance publique, afin d'accomplir la promesse qu'il en avait faite.

Montréal. — Deux grâces obtenues après une neuvaine en l'honneur du bon Frère Didace et la promesse d'en faire publier le résultat dans la *Revue*. Grâce à Dieu et au bon Frère Didace !

J. N. L., Rue Montcalm.

---

### Petit Correspondance

J. L. à J. — Le renseignement qui vous a été donné n'est pas exact. *L'Absolution Générale* peut se donner au confessionnal la veille de la fête toute la journée et non seulement l'après-midi. Nous venons de recevoir une décision positive de Rome à ce propos.



### N'oublions pas nos bien aimés Défunts.

Mde Antoine Lavoie, en religion Sœur S. Pierre, de la Fraternité de S. Sauveur de Québec, décédée le 21 Octobre, après 8 ans et 7 mois de profession.

R. I. P.

### Indulgences que l'on peut gagner dans le mois.

#### Indulgences Plénieres.

1. Tous les jours, les nombreuses indulgences plénieres et partielles du chemin de la Croix.

2. En récitant six *Pater Ave* et *Gloria*, nombreuses indulgences plénieres et partielles, une fois par mois pour les Tertiaires, et chaque jour pour les Cordigères. Pour gagner ces indulgences et celles du chemin de la Croix, la confession et la communion ne sont pas requises.

3. Le jour de la réunion mensuelle et un jour du mois, au choix de chaque Tertiaire, moyennant la confession, la communion et la visite d'une église ou d'un oratoire public.

4. Le 5, pour les Tertiaires, (conditions ordinaires.)

5. Chaque samedi et chaque dimanche du Carême, (conditions ordinaires), pour le scapulaire bleu.

6. Le 2, (aux conditions ordinaires,) pour le scapulaire bleu, pour le Rosaire vivant et pour les médailles de S. Benoît, et, moyennant une visite à l'église, pour le scapulaire du Mont Carmel et pour ceux qui récitent tous les jours les litanies de la T. Ste Vierge.

7 Le 2 et le 24, pour les indulgences apostoliques.

8. Le 22, pour les Tertiaires, (conditions ordinaires) et visite d'une église franciscaine.

### **Indulgences Partielles.**

La visite prescrite aux Tertiaires pour les indulgences des Stations de Rome, doit régulièrement se faire dans l'église où est érigée la fraternité. Tout Tertiaire qui en serait empêché, peut satisfaire à cette condition en visitant son église paroissiale. La visite de l'église paroissiale peut même suppléer à la visite des églises du premier, du deuxième Ordre, et du Tiers-Ordre régulier, si l'on ne peut s'y rendre pour gagner les indulgences qui exigent cette visite. Dans ce cas, il faut remplir les autres conditions exigées, qui sont la confession, la communion pour les indulgences plénières, et la visite, et la récitation de trois *Pater Ave* et *Gloria*. Telles sont les conditions des indulgences à gagner dans les églises franciscaines.

1. Indulgence de 300 jours, pour un grand nombre de bonnes œuvres indiquées dans la Règle par Sa Sainteté Léon XIII.

2. Chaque jour, 207 quarantaines et 300 jours, moyennant la récitation de trois *Pater Ave* et *Gloria* en l'honneur de la Très Sainte Trinité, et la visite d'une église franciscaine, ou, si l'on ne le peut, de l'église paroissiale.

3. A la même condition, 198 ans et autant de quarantaines, chaque samedi et chaque dimanche de l'année.

4. A la même condition, 100 jours tous les vendredis de l'année.

5. A la même condition, 256 ans et 50 quarantaines, tous les jours de fêtes de nos Saints des trois Ordres.

6. Le 4, 30 ans et 30 quarantaines, des Stations de Rome.

7. Le 7, 19 ans et 19 quarantaines, des Stations de Rome

8. Le 22 pour les Tertiaires et le 5 pour les Cordigères, 7 ans et 7 quarantaines,

9. Tous les jours du Carême, 10 ans et 10 quarantaines des Stations de Rome.

10. Tous les jours du Carême, 252 ans et 132 quarantaines, moyennant une visite à une église franciscaine.

11. Le 2, 260 ans et 152 quarantaines, à la même condition.

## CALENDRIER.

### FEVRIER

1. B. André d'Anagni, du 1<sup>er</sup> Ordre.
2. Purification de la Bse Vierge Marie.
3. B. Odéric de Frioul, du 1<sup>er</sup> Ordre. — S. Blaise, évêque martyr, invoqué pour les maux de gorge.
4. Dimanche de la Quinquagésime. — S. Joseph de Léonisse, *capucin*.
5. SS. Pierre-Baptiste, et ses compagnons, du 1<sup>er</sup> et du Tiers-Ordre, martyrs, au Japon.
7. Mercredi des Cendres. — B. Antoine de Stroncone, frère lai, du 1<sup>er</sup> Ordre.
9. Ste Couronne d'épines. — B. Egide de S. Joseph, frère lai, du 1<sup>er</sup> Ordre.
10. Apparition de Marie Immaculée.
11. Premier dimanche du Carême. — Ste Jeanne de Valois, reine de France, *tertiaire*.
13. Bse Viridiane de Florence, vierge, du Tiers-Ordre.
14. Mercredi des Quatre-Temps.
15. Translation du corps de S. Antoine de Padoue.
16. Vendredi des Quatre-Temps — Fête de la Lance et des Clous de Notre-Seigneur. — Bse Philippa de Maréria, *clarisse*.
17. Samedi des Quatre-Temps.
18. Deuxième dimanche du Carême.
19. S. Conrad de Plaisance, ermite, du Tiers-Ordre.
21. Ste Angèle de Méréci, vierge, du Tiers-Ordre, Fondatrice des Ursulines.
22. Ste Marguerite de Cortone, pénitente, *tertiaire*.
23. Saint Suaire de Notre-Seigneur.
24. S. Mathias, apôtre. — B. Sébastien d'Apparizio, du 1<sup>er</sup> Ordre.
25. Troisième dimanche du Carême.
27. Bse Eustochie de Messine, *clarisse*.
28. B. Thomas de Cori, du 1<sup>er</sup> Ordre.